



Association Vivre Port Marianne

Compte rendu de la réunion
avec Madame Cabello,
Adjoint au Maire et déléguée au quartier Port Marianne
de la ville de Montpellier

Réunion du 24 septembre 2022

Sujets abordés :

- 1) Propreté :
 - a. Vision globale
 - b. Parc à sapin
 - c. Site de compostage du bassin Jacques Coeur

- 2) Sécurité :
 - a. Avenue Raymond Dugrand
 - b. Quartier Rive Gauche
 - c. Rue Ray Charles (école Chengdu)
 - d. Passerelle allée Jay Dee
 - e. Parc Charpak

- 3) Demandes d'aménagement :
 - a. Parc Charpak
 - b. Bassin Jacques Coeur
 - c. Commerces

- 4) Informations diverses sur le quartier :

1) Propreté :

a) Vision globale :

Nous évoquons la présence toujours aussi nombreuse d'incivilité de dépôts de déchets sauvages et d'encombrants. Une réunion spécifique va être organisée en octobre 2022.

b) Parc à sapins :

Chaque année, afin de faciliter l'évacuation des sapins de Noël, la métropole de Montpellier met en place des parcs à sapins afin de les recycler. Dans notre quartier, le parc à sapins est installé place de Phocée, mais a été installé dans le passé sur la place Michel Rocard.

Malgré ce parc à sapin, nombreux d'entre eux sont abandonnés dans les rues par méconnaissance de la mise en place de ce dispositif de collecte mais aussi par l'emplacement excentré.

Nous proposons donc :

- qu'il revienne sur la place Michel Rocard, plus centrale sur le quartier ou proposons l'installation d'un deuxième point de collecte ; un sur la place de Phocée et l'autre près de la nouvelle Maison pour Tous dans le quartier rive gauche.

- faire de la communication comme chaque année.

c) Site de compostage du bassin Jacques Cœur

Les bénévoles VPM du site de compostage du bassin Jacques Cœur ainsi que les utilisateurs sont confrontés aux déjections humaines dans les lauriers autour du site.

Malgré des solutions mises en place ou proposition d'aménagement auprès des services de la ville, à ce jour, aucune amélioration n'a été constatée.

Nous relançons donc la mise en place de toilette publique à la place du parc à chien près du pavillon Jean Nouvel avec l'implantation d'une fontaine à eau.

Cet aménagement devrait voir le jour mais aucune date n'est connue à ce jour. Madame Cabello va relancer la demande.

2) Sécurité :

a) Avenue Raymond Dugrand

Comme demandé à plusieurs reprises, la présence des pavés sur l'avenue Raymond Dugrand et dans le rond point Picasso entraîne des nuisances sonores mais également rend la chaussée très glissante.

Madame Cabello nous informe que les pavés vont être supprimés du rond point Ernest Granier au rond point Pablo Picasso pendant le premier trimestre 2023. La deuxième tranche de pavés présente du rond point Pablo Picasso à l'autoroute sera revue une fois les travaux du quartier républicain terminés.

Egalement, la vitesse à 50 km/h n'étant pas respectée, des contrôles de police sont prévus.

b) Quartier Rive Gauche :

Afin d'éviter les feux de circulation, de nombreux automobilistes utilisent la rue des Juste / la rue Sabine et Miron Zlatin / rue Claude Lévi-Strauss pour rejoindre l'avenue Raymond Dugrand et passe à vitesse excessive devant l'école Juan Miro ou la Maison pour Tous.

Madame Cabello va consulter le service de voirie pour ralentir la vitesse.

c) Rue Ray Charles (école Chengdu) :

Nous rappelons que les riverains se plaignent de la circulation difficile et dangereuse rue Ray Charles les jours d'école. A l'initiative des habitants, les conseils syndicaux des résidences alentours proposent la mise en place d'un sens unique. Le dossier réalisé par les riverains va être envoyé à Madame Cabello pour étude.

Madame Cabello nous informe qu'une réfection de la chaussée au niveau de la résidence Doramar aura lieu pendant la Toussaint liée à un problème d'inondation du garage de la résidence.

d) Passerelle de l'allée Jay Dee :

Cette passerelle piétonne est empruntée par de nombreux vélos et scooters alors qu'elle n'est réservée qu'aux piétons. La mise en place de panneaux d'interdiction « vélos et scooters » va être mis en place et des verbalisations vont avoir lieu. Nous rappelons que la piste cyclable se situe sur l'avenue Nina Simone.

e) Parc Charpak :

La cohabitation des usages vélos / piétons est difficile dans le parc du fait que les chemins soient étroits. Aussi, une confusion est présente avec la circulation des vélos. D'après le règlement des « parcs et jardins de la ville », la circulation des vélos est interdite mais pourtant, sur le site de la ville de Montpellier, ce dernier indique le passage de plusieurs pistes cyclables dans le parc. Nous évoquons la nécessité de clarifier la situation et d'en indiquer les usages du parc.

3) Demandes d'aménagement :

a) Parc Charpak :

Les passerelles en bois du parc sont glissantes l'hiver dûes aux verglas et à la pluie. Nous relançons notre demande d'allonger les mains courantes sur les passerelles rue Ray Charles et rue Vasarely.

Egalement, nous demandons la mise en place d'un garde corps dans le sud du parc, au dessus du passage de la Lironde, à la sortie de la passerelle.

b) Bassin Jacques Cœur :

Lors de notre précédente rencontre, Madame Cabello nous avait informés que des travaux d'aménagement auraient lieu au bassin Jacques Cœur pour faciliter la circulation des usagers au niveau du pavillon Jean Nouvel et autour du site de compostage. A ce jour, le projet d'aménagement n'est pas connue, ni la période des travaux.

c) Commerces :

Nous relançons notre proposition de mettre en place des panneaux de signalisation pour informer de la présence de commerces comme sur l'allée de la Méditerranée, place Rudolf Brazda...

4) Informations diverses sur le quartier :

Madame Cabello nous informe que :

- L'inauguration de la Maison Pour Tous aura lieu le 13 octobre quartier Rive Gauche
- De la réouverture de la mairie de proximité quartier Pompignane
- La distribution de repas par l'association Humanitaire de Montpellier initialement prévue salle Jacques 1^{er} d'Aragon (Richter) va être déplacée à l'Irish Pub courant novembre.
- Le commerce Union Matériaux va être déplacé dans le quartier Cambacérès d'ici 3 ans et cette zone va être remplacé par de l'habitat.
- L'aire de jeux enfants de Richter va être doublé de volume et qu'une installation de toilette est également prévue courant décembre